



Janvier 1999 - Numéro 24

Les chiffres-cles de l'insertion par l'économie dans le Loir-et-Cher en 1997

Pur la troisième année consécutive, le collectif INSERECO 41 (INSERtion par l'ECONomique en Loir-et-Cher), qui regroupe 11 organismes, a fait le bilan des actions entreprises.

Rappelons que les structures d'insertion par l'économie ont pour vocation initiale d'être un sas par lequel des personnes en état ou en danger d'exclusion peuvent retrouver un niveau d'employabilité adapté au marché du travail par le biais d'une activité économique.

Ce numéro de Chronic Echo présente les principaux résultats de l'année 1997 et montre notamment l'évolution par rapport aux années précédentes.

Une consolidation des résultats

Parmi l'ensemble des personnes accueillies en 1997 par les organismes membres du collectif, 2 101 ont bénéficié d'une situation d'insertion salariée, soit une progression de 4,5 % sur 1996. Parallèlement, le nombre des équivalents temps plein a plus faiblement augmenté (+ 0,5 %). Cette évolution traduit donc une consolidation et un ancrage du concept d'insertion dans le tissu économique local.

Poursuivant la tendance observée antérieurement, les permanents sont moins nombreux qu'en 1996 (- 7,1 % en un an), mais leurs emplois en équivalent temps plein restent au même niveau ; leur temps de travail moyen a donc augmenté.

Nombre de salariés de l'Insertion par l'économique

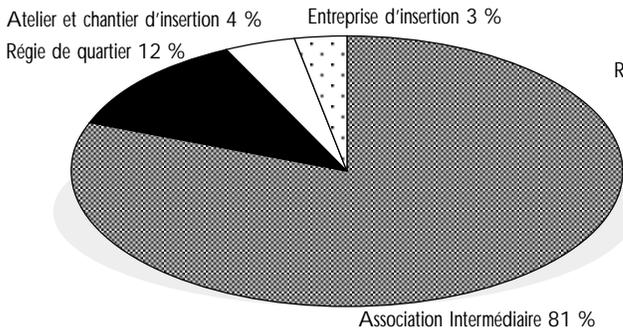
	1996		1997		Evolution (%)	
	Nombre	ETP*	Nombre	ETP*	Nombre	ETP*
Salariés permanents des organismes	70	53	65	53	- 7,1	0
Salariés en insertion	2 010	211	2 101	212	+ 4,5	+ 0,5
TOTAL	2 080	264	2 166	265	+ 4,1	+ 0,4

* Equivalent temps plein

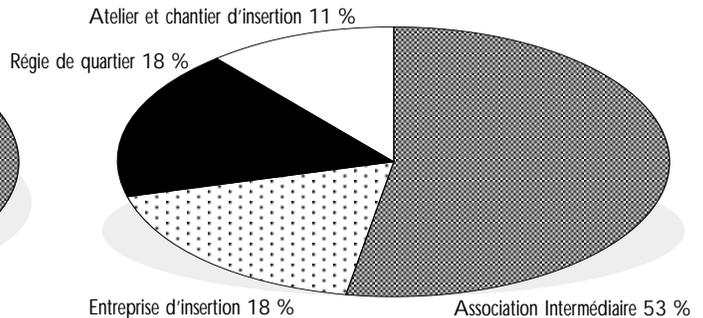
La répartition en nombre de personnes est différente de celle en équivalent temps plein ; elle traduit la diversité des organismes qui ont chacun leur spécificité, ce qui permet de répondre au mieux face à la multiplicité des situations qui peuvent être rencontrées.

Répartition des personnes ayant travaillé par type d'organisme en 1997

répartition des personnes



répartition en équivalent temps plein



Les femmes plus nombreuses en 1997

Alors que les hommes étaient légèrement majoritaires au cours des deux années précédentes, en 1997 ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses : elles représentent 53 % des salariés en insertion. On se rapproche ainsi de la part qu'elles occupent parmi les chômeurs en Loir-et-Cher (autour de 55 %).

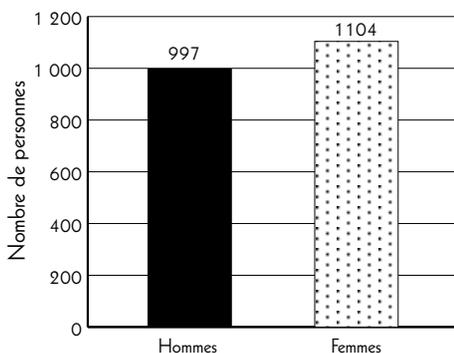
La répartition par âge a également évolué ; on observe un tassement assez net des 25-49 ans (56,4 % contre 62,2 % en 1996), une quasi stabilité chez les jeunes et une progression sensible des plus de 50 ans dont la part avait déjà augmenté l'année dernière.

Ils sont aujourd'hui à 15 % contre 10 % en 1996 et 8,7 % en 1995. L'amélioration de la conjoncture a probablement fait baisser un peu la pression sur le «noyau dur» du marché du travail et permis de reporter les efforts sur des catégories moins favorisées.

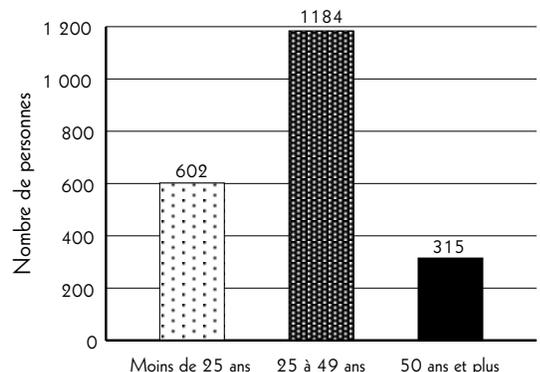
Il faut noter que les moins de 25 ans sont plus nombreux parmi les hommes (31,4 %) que chez les femmes (26,2 %), tandis que l'inverse se rencontre pour les plus de 50 ans (respectivement 8,7 % et 20,6 %).

Répartition des salariés en insertion en 1997

par sexe



par âge

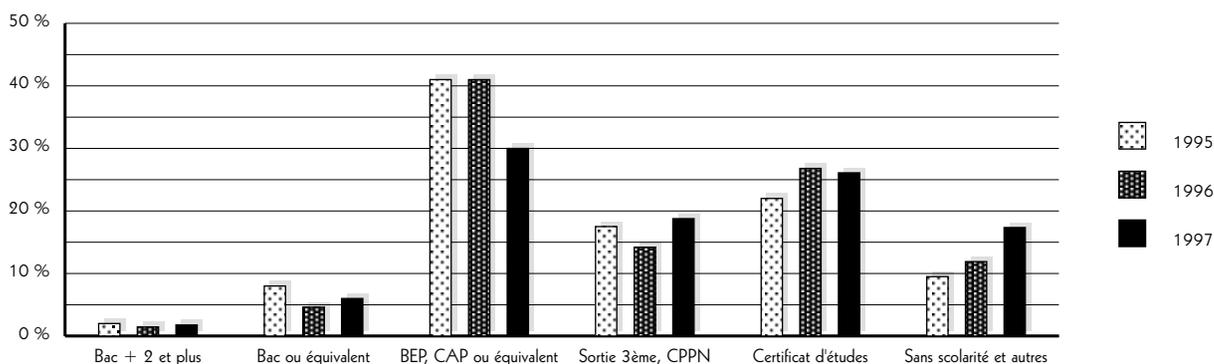


Un faible niveau de formation

Le niveau de formation de la population en insertion a encore diminué en 1997 ; les personnes disposant d'un certificat d'études ou sans scolarité sont en effet proportionnellement plus nombreuses et représentent 43,4 % du total, contre 38,7 % en 1996 et 31,5 %

en 1995. Cette progression est due pour l'essentiel à celles qui ne bénéficient d'aucune scolarité ou présentent des difficultés en matière d'illétrisme. On remarque en revanche une diminution des effectifs dans la catégorie BEP, CAP qui demeure néanmoins la plus fournie.

Répartition des salariés en insertion par niveau de formation



Des situations sociales difficiles

Parmi les personnes placées en situation de travail par le dispositif d'insertion en 1997 :

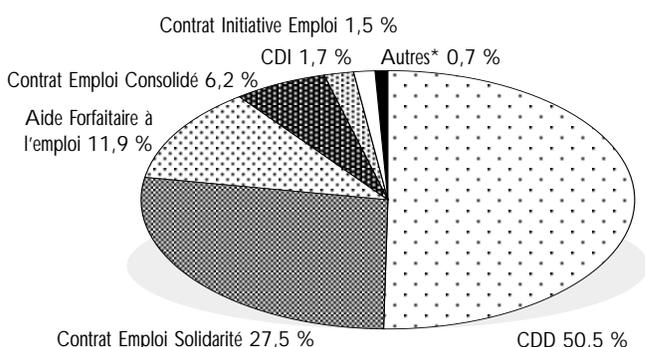
- 18 % sont bénéficiaires du RMI, proportion très légèrement supérieure à celle de 1996,
- 28 % sont des demandeurs d'emploi de longue durée,
- 28,1 % sont des jeunes en difficulté,
- 3,6 % bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité.

Un large éventail de situations d'emploi où domine la précarité

Les différentes vocations des organismes d'insertion se situent notamment dans la place qu'ils occupent au regard des parcours d'insertion et la nature des emplois qu'elles mettent en oeuvre. Ainsi, les associations intermédiaires collectent des heures de travail non professionnalisées auprès des particuliers, entreprises, etc. Les at-

eliers et chantiers proposent des contrats CES, les entreprises d'insertion des contrats de droit commun sur postes aidés. Les régies de quartier mixent les types de poste. Celle de Blois a employé en plus 130 jeunes durant l'été en CDD dans le cadre des chantiers jeunes.

Répartition des salariés en insertion par type de contrat (hors associations intermédiaires) en 1997*

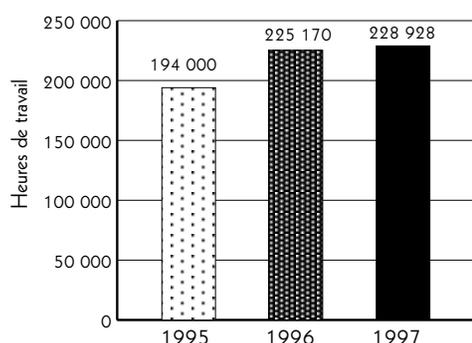


*Autres : contrat emploi ville (2) et contrat de qualification (1)

Ce sont 404 personnes qui ont été concernées par ces contrats, contre 326 en 1996. Parmi celles-ci, plus de 51 % ont disposé d'un contrat de travail « normal », la plupart toutefois en CDD, contre moins de 49 % l'année précédente. La part des contrats à durée indéterminée est très faible, l'insertion par l'économique étant avant tout un sas vers l'emploi.

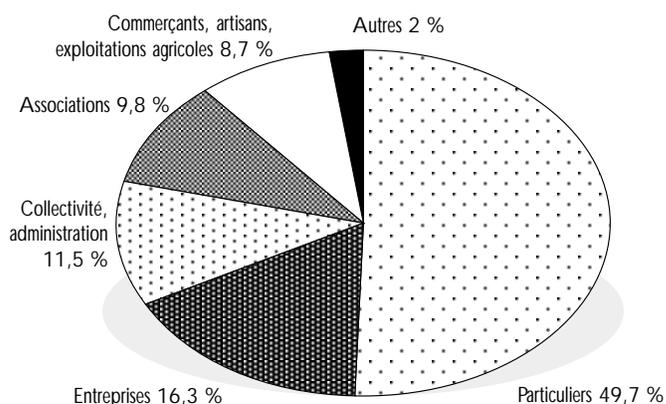
Les associations intermédiaires ont collecté 228 928 heures de travail en 1997, soit une légère progression de 0,8 % par rapport à l'année précédente.

Nombre total d'heures de travail collectées



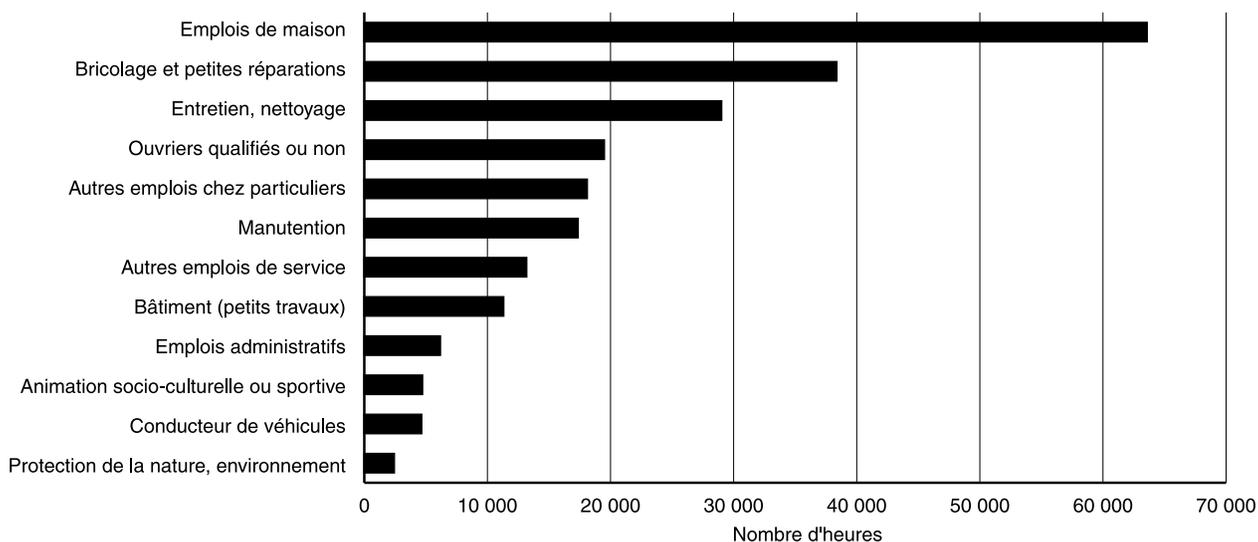
Les particuliers restent de loin les principaux donneurs d'ordre puisqu'ils représentent près de 50 % des heures collectées, contre 45 % en 1996. En revanche, la part des entreprises se tasse sensiblement (16,3 % contre 30 %) tandis qu'à l'inverse celle des collectivités et administrations a nettement progressé (de 7 % à 11,5 %).

Répartition des heures travaillées par type de client (associations intermédiaires) en 1997



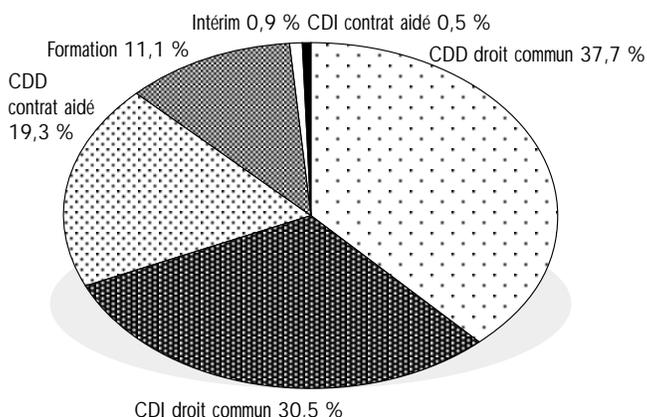
Les principaux travaux confiés à des salariés en insertion sont les emplois de maison, le bricolage, l'entretien et les postes d'ouvriers dans l'industrie ou l'artisanat. Les trois premières rubriques représentent un peu plus de 57 % des heures collectées contre près de 60 % en 1996 ; il y a donc une très légère diversification. A la hausse on trouve notamment les emplois de maison, l'entretien-nettoyage et le bâtiment, tandis que l'on observe un recul de la manutention et des autres emplois de services.

Répartition des heures travaillées par type de tâche dans les associations intermédiaires en 1997



Une véritable passerelle vers l'emploi

Répartition des salariés en insertion ayant trouvé un emploi ou une formation en 1997



Le devenir des personnes après leur passage en insertion est une préoccupation essentielle des organismes du collectif INSERECO 41. Les données sont nécessairement partielles puisque les situations ne sont pas communiquées systématiquement. En 1997, on recense 440 cas de salariés ayant retrouvé un emploi ou une formation adaptée. Les contrats de droit commun sont largement majoritaires (68,2 %), ce qui prouve ainsi l'efficacité du système ; les CDI en représentent près de la moitié, soit nettement plus qu'en 1996. Il faut souligner en outre la place très marginale de l'intérim dans ce processus de réintégration, alors qu'il joue un rôle de plus en plus important dans la gestion des effectifs des entreprises.

Pour en savoir plus : INSERECO 41 : 02.54.42.61.60
Michel BOUVET, Président - Brigitte BLANCHARD, Directrice